

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 janvier 2024

## RECONNAÎTRE LES MÉTIERS DE LA MÉDIATION SOCIALE - (N° 2109)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 51

présenté par

M. Maillot, M. Dharréville, M. Monnet, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier et M. William

-----

**ARTICLE PREMIER**

Après l'alinéa 15, insérer l'alinéa suivant :

« Ces contrats prêtent une attention particulière aux besoins liés au défi du grand âge, particulièrement dans les territoires dits d'outre-mer. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La médiation sociale joue un rôle clé pour le maintien du lien social pour des populations en situation d'exclusion ou de précarité. Si l'on prend le cas des personnes âgées, force est de constater qu'elles peuvent cumuler des difficultés résultant de la fracture numérique ou encore de l'illettrisme. Les médiateurs sociaux jouent alors un rôle vital dans la transmission des informations là où les services publics sont absents. Pour faire écho au rapport de la Délégation outre-mer sur le grand âge dans les outre-mer, ces territoires connaissent un phénomène de vieillissement accéléré qui a surpris par son ampleur et sa rapidité d'où la nécessité de recruter pour faire face au défi démographique. En 20 ans, l'espérance de vie a progressé d'environ 10 ans aussi bien pour les femmes que les hommes. Aussi, la dépendance des personnes âgées intervient plus tôt à La Réunion que dans les autres départements français. Ce rapport appelle ainsi à un accroissement des activités de services à la personne auxquels les médiateurs ne peuvent se substituer mais ils peuvent apporter un appui considérable dans l'écoute de la personne et pour éviter les phénomènes d'exclusion sociale subis par les personnes âgées.

Le présent amendement est un amendement d'appel qui vise ainsi à inciter au recrutement des médiateurs sociaux pour lutter contre l'exclusion sociale du troisième âge. Cette demande n'est qu'une suite logique de la promesse de recrutement des 7000 nouveaux médiateurs sociaux tant

attendu.